



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09 / 08 / 2024

Dossier complet le : 09 / 08 / 2024

N° d'enregistrement : F-027-24-C-0183

1 Intitulé du projet

Reconstruction du barrage manuel d'Epineau sur l'Yonne

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VNF

Raison sociale

Voies Navigables de France

N° SIRET

1 3 0 0 1 7 7 9 1 0 1 4 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Etablissement public administratif

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

ROUSSEAU

Prénom(s)

Eléonore

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
10°	De notre analyse, le projet ne semble pas soumis au cas par cas (longueur de profil modifié <100m), mais nous soumettons cette demande d'examen de façon volontaire

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Cette opération s'inscrit pleinement dans le cadre de la programmation de la reconstruction et la modernisation de 25 barrages manuels de l'Yonne qui est une des cibles du Contrat d'Objectif et de Performance (COP) signé entre VNF et l'État.

Pour cela, le maître d'ouvrage, les Voies navigables de France a pour objectifs:

- D'assurer la sécurité des ouvrages et de l'exploitation sur l'ensemble de la ligne d'eau par la modernisation des barrages ;
- D'assurer la sécurité des utilisateurs et améliorer les capacités d'accueil du cours d'eau
- De valoriser le domaine en développant notamment l'utilisation de la voie d'eau

Au-delà du besoin de simplification et de sécurisation de l'exploitation, cette opération de rénovation a pour objectif de rétablir la continuité écologique de la rivière. Le nouveau barrage sera assorti d'une passe à poissons.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste à moderniser une partie du barrage existant (manuel) par un système mécanisé et automatisé, permettant une gestion fiable et fine de la ligne d'eau.

Le nouveau barrage s'implantera en amont direct de l'existant. Une partie du barrage sera donc démolie et reconstruite.

Une passe à poissons s'implantera en rive gauche du barrage coté écluse.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet se déroule en 3 grandes phases.

1) Travaux préparatoires :

- Création de l'accès au chantier (coupe d'arbres dans la ripisylve + piste dans le lit du cours d'eau + batardage de chantier) ;

- Installation de la base de vie

2) Terrassement et génie civil :

- construction de la passe à poissons

- reconstruction du barrage à l'amont

- démolition d'une partie de l'ancien barrage

3) Bouchures:

- Installation des clapets

- Equipement passe à poissons

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

n phase d'exploitation, le barrage aura la même fonction que l'ancien barrage.

La passe à poissons permettra de restaurer la continuité piscicole du cours d'eau.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation environnementale (AEU)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface d'implantation du projet (phase d'exploitation)	1 000 m ²
Surface maximale de la zone de chantier	10 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Communes traversées :

LAROCHE ST CYDROINE; EPINEAU LES VOVES

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

• Les communes appartiennent à la Communauté de communes de l'Agglomération Migennoise, qui n'est pas dotée de PLUi. Le barrage est donc soumis aux PLU respectifs des deux communes, consultables unqu

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucunes zones naturelles d'intérêt faunistique ne se trouvent à proximité direct du projet. Cependant dans un rayon de 5 km, on note l'existence de 7 Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone appartenant au trame verte et bleue du Schéma de cohérence écologique de Bourgogne – Franche Comté. • Réservoir de biodiversité et milieux humides associés pour la sous-trame eau.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Epineau-les-Voves est concernée par le risque inondation, remontée de nappes d'eaux souterraines ou par ruissellement. Elle est soumise à un PPR approuvé le 7 octobre 2004.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPR approuvé le 7 octobre 2004.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 ne se trouve à proximité direct du projet. Le site NATURA 2000 le plus proche se situe à moins de 10 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un apport de matériaux extérieur est prévu pour le projet.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un apport de matériaux extérieur est prévu pour le projet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'impacte pas les ressources en eau.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1) Modification, altération ou destruction d'habitats naturels ; 2) Contamination accidentelle par polluants ; 3) Perturbation ou dérangement temporaire d'espèces (bruit et vibration) ; 4) Coupe de quelques arbres en berge. Dans tous les cas, les effets ne s'appliquent qu'en phase chantier (temporaire) et sont de faible intensité (surface réduite + mesures ER dédiées).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux présenteront un impact sur la ripisylve en rive droite (coupe de quelques arbres en berge voire sur base de chantier). La superficie en question est de l'ordre de 10000m ² en phase chantier, et seulement 1000m ² en phase exploitation (cette dernière concerne uniquement le lit mineur du cours d'eau, aucun aménagement pérenne en berge en phase exploitation).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone inondable couvre la surface du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation temporaire du trafic en phase chantier entre la base-vie de chantier et le barrage. Incidence nulle sur le trafic des routes départementales ou nationales à proximité.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emission de bruit lors du chantier, en particulier lors de la démolition du barrage ou de l'installation des batardeaux. Les travaux ne seront effectués qu'en journée. pas de travaux nocturne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations peuvent intervenir au cours du chantier (engins de battage lors de l'installation des batardeaux).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations lumineuses durant la phase travaux, du aux engins de chantier. En revanche aucun chantier de nuit n'est prévu.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités de chantier présentent toujours un risque de pollutions accidentelles : déversement accidentel (hydrocarbures, huiles, etc.), fuites de moteurs, etc. Des mesures ER sont ainsi prévues.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pompées dans les batardeaux sont rejetées dans le cours d'eau et sont susceptibles d'entraîner avec elles des matières en suspension, des laitances issues des bétonnages voire des produits polluants. Des mesures ER sont donc prévues pour décanter les eaux et limiter les incidences sur l'environnement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, le principal effet négatif potentiel repose sur l'accumulation de déchets de chantier non dangereux (démolition du barrage, ordures ménagères, etc.). Les matériaux déconstruits en béton seront évacués en centre de valorisation, le tri des déchets inertes devra être assuré au préalable par l'entreprise (béton - ferraille).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté au sein des zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) de l'Yonne. Toutes les dispositions réglementaires nécessaires sont prises en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune autre législation requérant une évaluation des incidences sur l'environnement n'est exigible pour le présent projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin d'éviter ou réduire les impacts du projet sur l'environnement ou la santé humaine, plusieurs mesures vont être mis en place par le maître d'ouvrage:

- Évitement des populations connues d'espèces protégées ou à fort enjeu et/ou de leurs habitats
 - Adaptation de la période des travaux sur l'année
 - Absence de rejet dans le milieu naturel (air, eau, sol, sous-sol)
 - Limitation / positionnement adapté des emprises des travaux
 - Optimisation de la gestion des matériaux (déblais et remblais)
 - Dispositif de limitation des nuisances envers la faune
 - Maintien d'un débit minimum « biologique » de cours d'eau
 - Dispositif de franchissement piscicole
 - Dispositif de limitation des nuisances envers les populations humaines
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet vise la reconstruction, au quasi identique, du barrage d'Epineau sur l'Yonne, ne conduisant ainsi à aucune modification notable du fonctionnement du barrage, des écoulements, etc. En revanche, l'installation d'une passe à poissons permet de rétablir la continuité écologique du fleuve. Par ailleurs, en prenant en compte les conclusions du diagnostic Faune/Flore/Habitat, le maître d'ouvrage a retenu le projet de moindre impact environnemental.

Pour finir, l'ensemble des mesures d'évitement et de réduction proposé permet de limiter les incidences du projet. Aussi, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact environnemental.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	instruction de téléchargement des PJs	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

Téledéclaré le 09/08/202

À

Fait le / /

Signature du (des) demandeur(s)

Affaire suivie par : Simon PAREIGE
Tél. : 07 89 48 23 16
E. Mail : Simon.pareige@brl.fr

BRL ingénierie
1105 av. Pierre Mendès France
30000 Nîmes

Nîmes, le 09/08/2024

Objet : Projet de reconstruction du barrage d'Epineau sur l'Yonne

Madame, monsieur, bonjour,

Lors du dépôt de la demande d'examen au cas par cas, la limite de taille des fichiers opposée par la plateforme « démarches.service-public.fr » ne nous a pas permis de vous remettre l'ensemble des documents voulus.

Nous vous proposons donc de les déposer en poste restante à l'adresse ci-dessous :

<https://dl.brl.fr/u6ke>

Les documents en question sont :

- CERFA N° 14734 * 04
- Annexe 1 : CERFA n°14734 « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » (déjà transmis vide hier)
- Annexe 3 : plan de situation
- Annexe 4 : photographies
- Annexe 5 : plan du projet
- Annexe 6 : carte de localisation vis-à-vis des sites Natura 2000
- Annexe 7 : Formulaire d'évaluation simplifié des incidences N2000
- Annexe 8 : le diagnostic FFH
- Annexe 9 : le document d'accompagnement

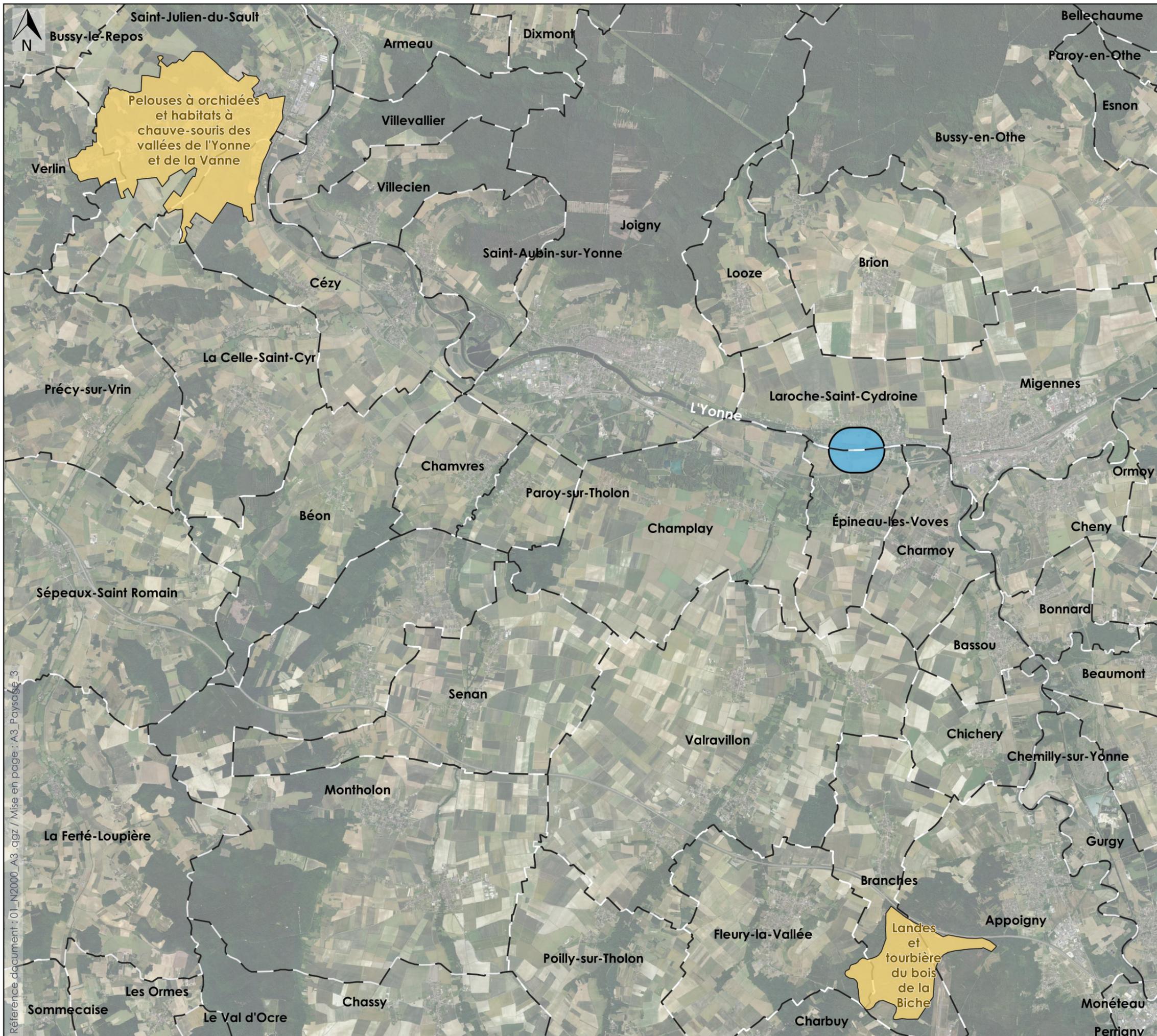
Nous vous prions de recevoir nos salutations,

Simon PAREIGE

Chef de Projet – BRLi



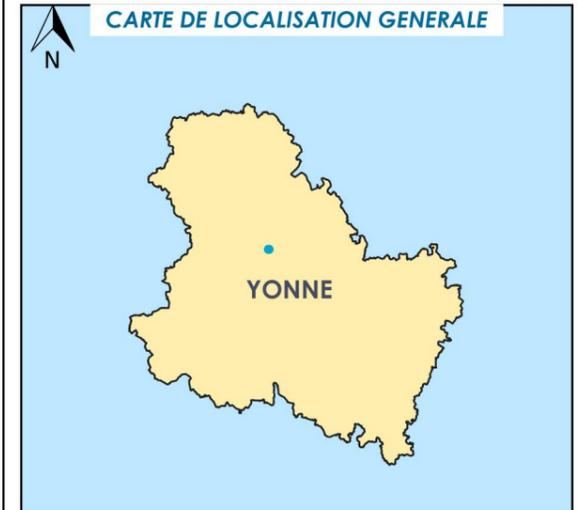




Reconstruction du barrage manuel d'Epineau sur l'Yonne



Sites Natura 2000



Légende

- Zone d'étude
- Commune
- Zone Natura 2000 (Directive habitats-faune-flore)



Source : BRL, OSM, INPN
 Réalisé le : 6/8/2024
 Format d'impression : A3
 Projection : Lambert 93



Référence document : 01_N2000_A3_agz / Mise en page : A3_Paysage_3



Reconstruction du barrage manuel d'Épineau sur l'Yonne



Zone d'étude



Légende

- Zone d'étude
- Commune
- Routes



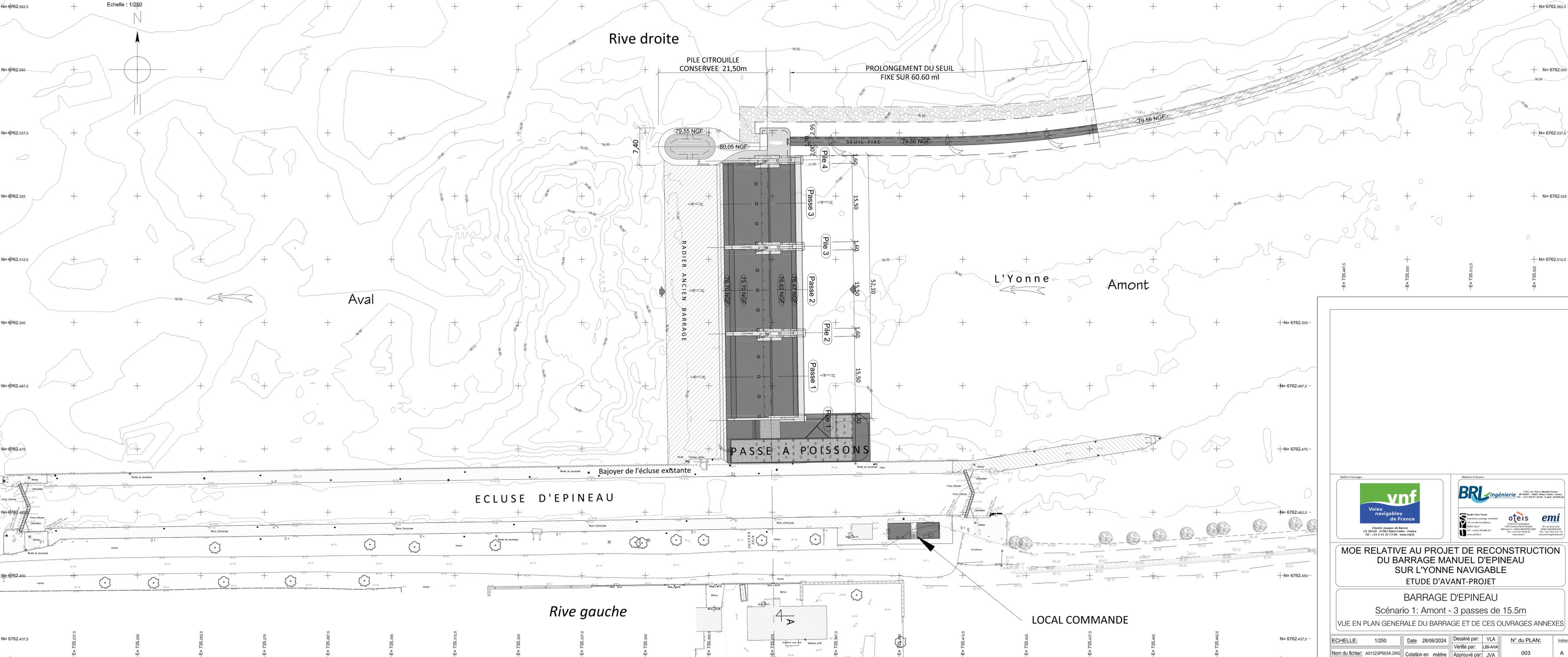
Source : BRL, OSM
 Réalisé le : 6/8/2024
 Format d'impression : A3
 Projection : Lambert 93



Référence document : 01_Localisation_A3.qgz / Mise en page : A3_Paysage_3

VUE EN PLAN GENERALE : Scénario 1

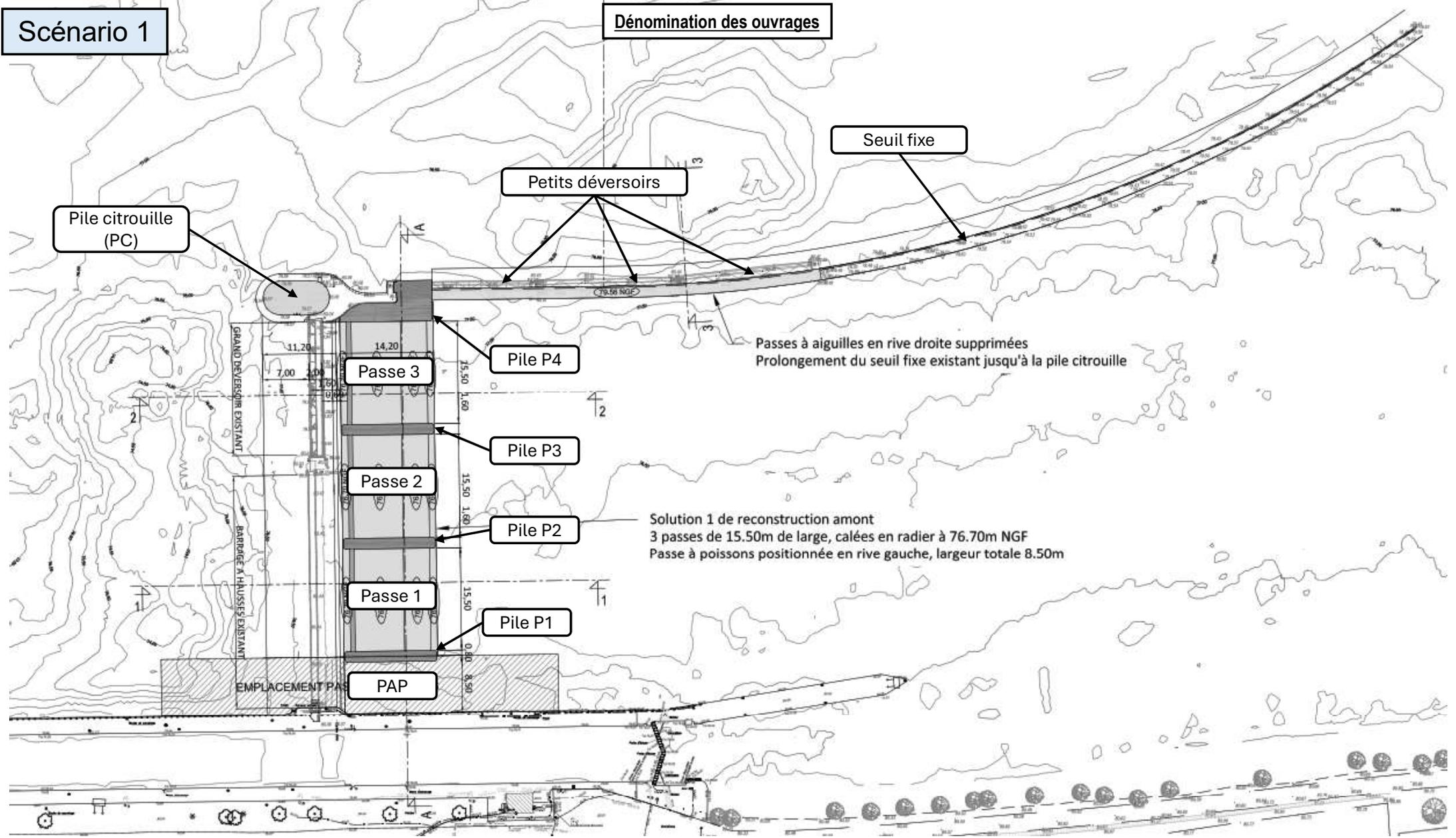
Echelle : 1/250



			
<small>Chemin Jacques Al Barce CS 30239 - 91800 Osmoy-Cadet - France Tél : +33 3 45 34 13 00 - www.vnf.fr</small>		<small>Studio Yann Toussaint Ingénierie, travaux, entretien 1300 Avenue Albert Einstein 33000 BORDEAUX Tél : +33 5 57 50 00 00 www.otais-emi.com</small>	
MOE RELATIVE AU PROJET DE RECONSTRUCTION DU BARRAGE MANUEL D'EPINEAU SUR L'YONNE NAVIGABLE ETUDE D'AVANT-PROJET			
BARRAGE D'EPINEAU Scénario 1: Amont - 3 passes de 15,5m VUE EN PLAN GENERALE DU BARRAGE ET DE CES OUVRAGES ANNEXES			
ECHELLE: 1/250 Nom du fichier: A01323P003A.DWG	Date: 28/06/2024 Cotation en: mètre	Dessiné par: VLA Vérifié par: LBA-AHA Approuvé par: JVA	N° du PLAN: 003 Indice: A

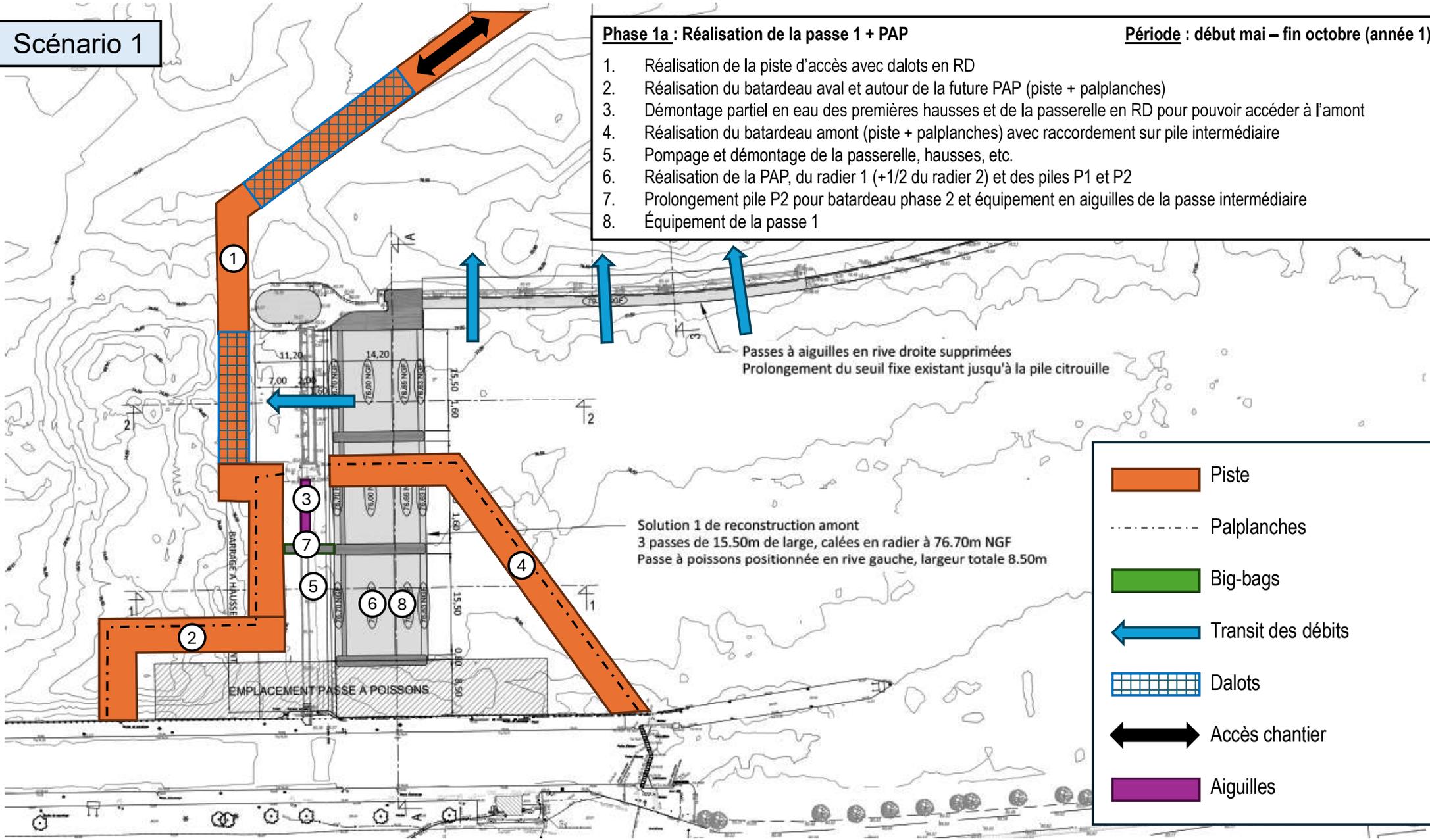
Scénario 1

Dénomination des ouvrages



Scénario 1

- Phase 1a : Réalisation de la passe 1 + PAP** **Période : début mai – fin octobre (année 1)**
1. Réalisation de la piste d'accès avec dalots en RD
 2. Réalisation du batardeau aval et autour de la future PAP (piste + palplanches)
 3. Démontage partiel en eau des premières hausses et de la passerelle en RD pour pouvoir accéder à l'amont
 4. Réalisation du batardeau amont (piste + palplanches) avec raccordement sur pile intermédiaire
 5. Pompage et démontage de la passerelle, hausses, etc.
 6. Réalisation de la PAP, du radier 1 (+1/2 du radier 2) et des piles P1 et P2
 7. Prolongement pile P2 pour batardeau phase 2 et équipement en aiguilles de la passe intermédiaire
 8. Équipement de la passe 1

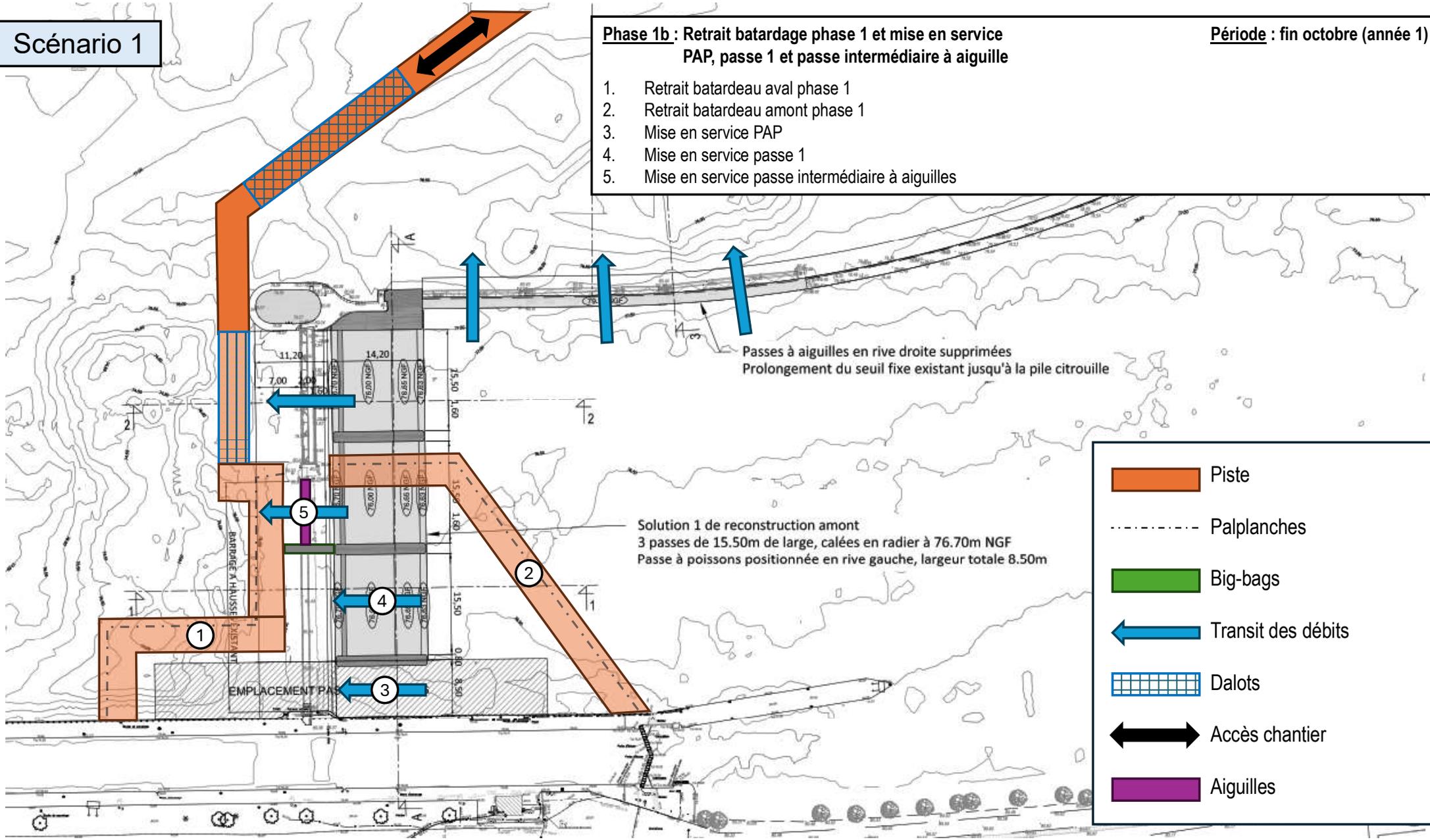


	Piste
	Palplanches
	Big-bags
	Transit des débits
	Dalots
	Accès chantier
	Aiguilles

Scénario 1

Phase 1b : Retrait batardeau phase 1 et mise en service PAP, passe 1 et passe intermédiaire à aiguille **Période : fin octobre (année 1)**

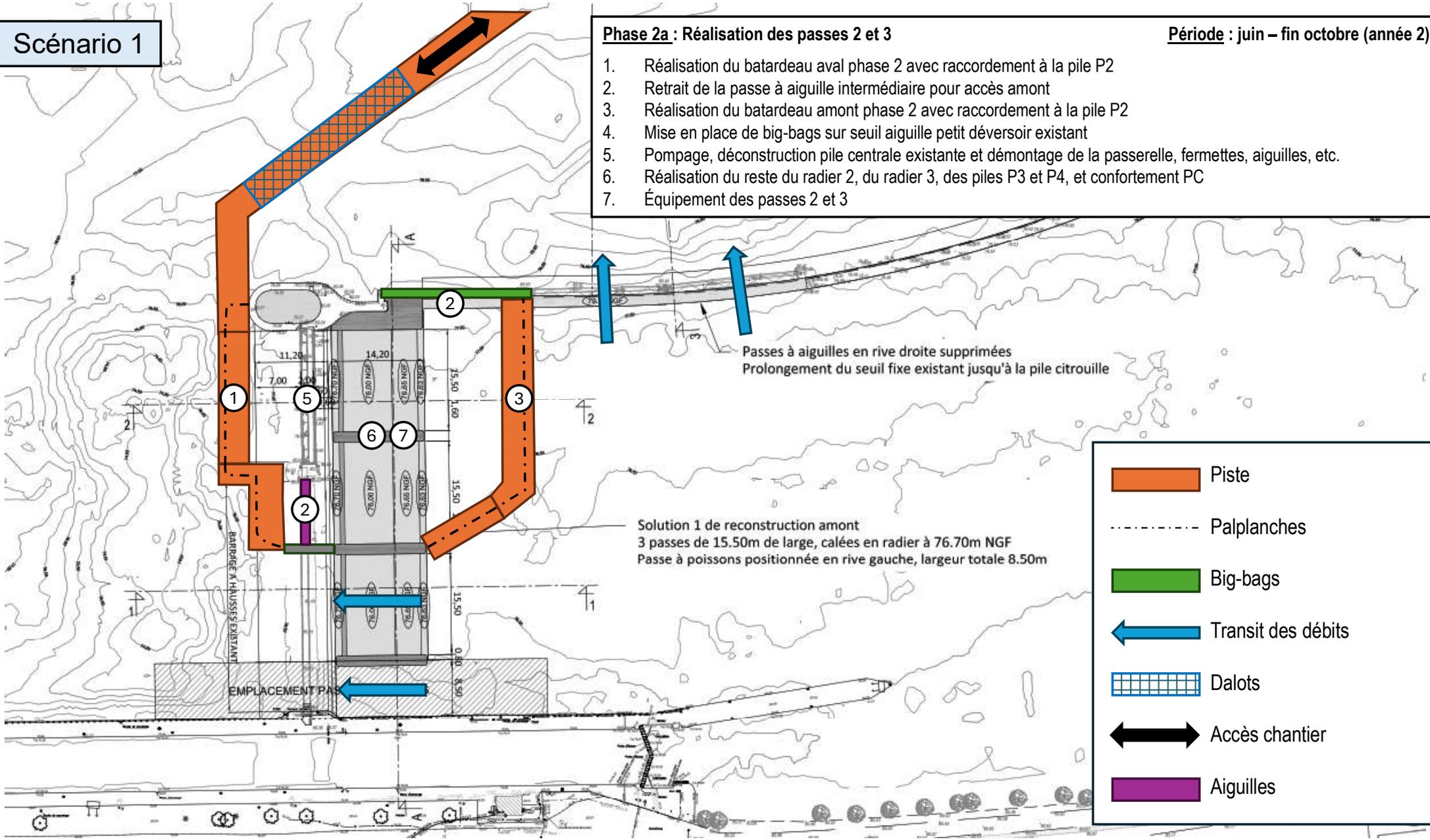
1. Retrait batardeau aval phase 1
2. Retrait batardeau amont phase 1
3. Mise en service PAP
4. Mise en service passe 1
5. Mise en service passe intermédiaire à aiguilles



	Piste
	Palplanches
	Big-bags
	Transit des débits
	Dalots
	Accès chantier
	Aiguilles

Scénario 1

- Phase 2a : Réalisation des passes 2 et 3** **Période : juin – fin octobre (année 2)**
1. Réalisation du batardeau aval phase 2 avec raccordement à la pile P2
 2. Retrait de la passe à aiguille intermédiaire pour accès amont
 3. Réalisation du batardeau amont phase 2 avec raccordement à la pile P2
 4. Mise en place de big-bags sur seuil aiguille petit déversoir existant
 5. Pompage, déconstruction pile centrale existante et démontage de la passerelle, fermettes, aiguilles, etc.
 6. Réalisation du reste du radier 2, du radier 3, des piles P3 et P4, et confortement PC
 7. Équipement des passes 2 et 3



Passes à aiguilles en rive droite supprimées
Prolongement du seuil fixe existant jusqu'à la pile citrouille

Solution 1 de reconstruction amont
3 passes de 15.50m de large, calées en radier à 76.70m NGF
Passe à poissons positionnée en rive gauche, largeur totale 8.50m

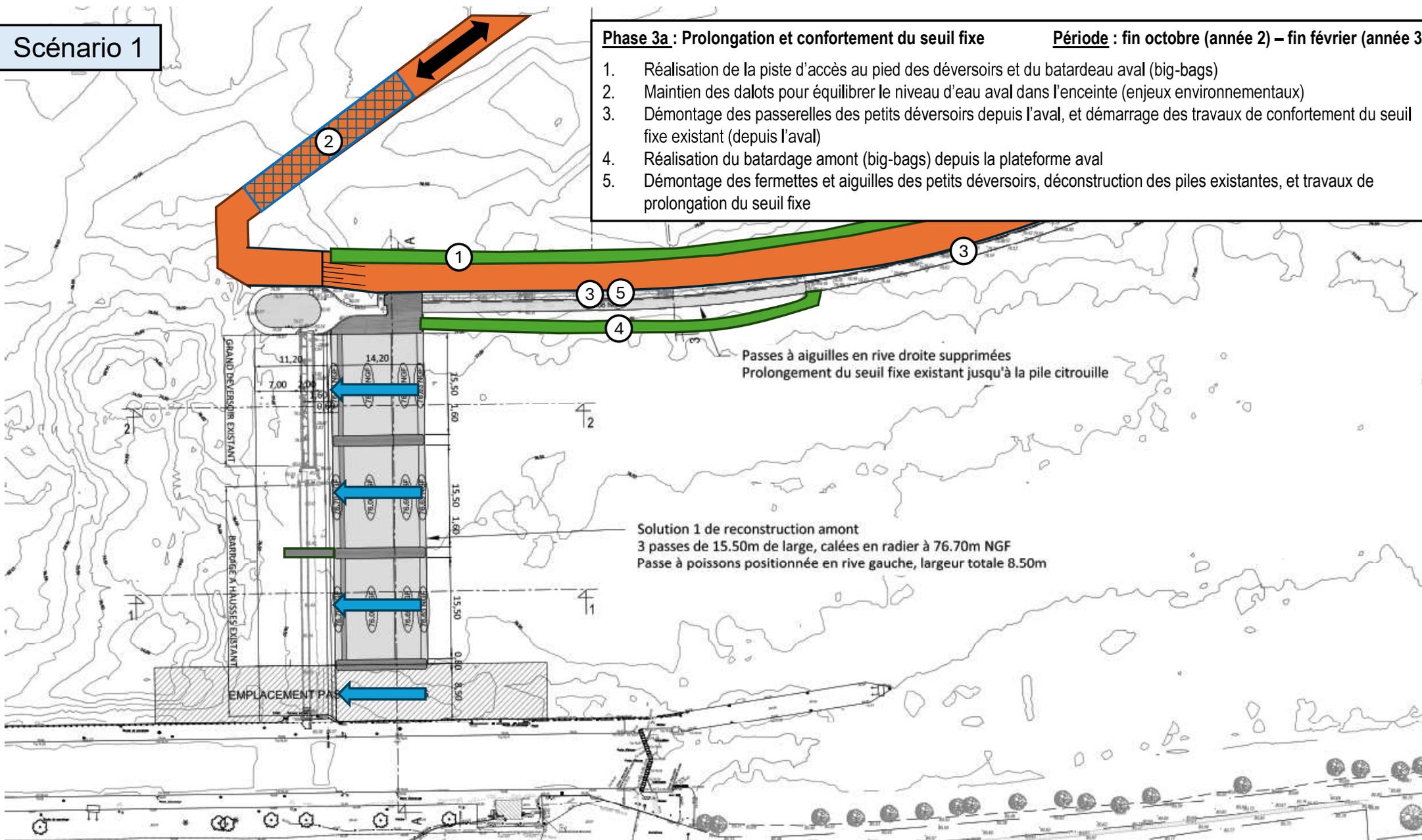
	Piste
	Palplanches
	Big-bags
	Transit des débits
	Dalots
	Accès chantier
	Aiguilles

Scénario 1

Phase 3a : Prolongation et confortement du seuil fixe

Période : fin octobre (année 2) – fin février (année 3)

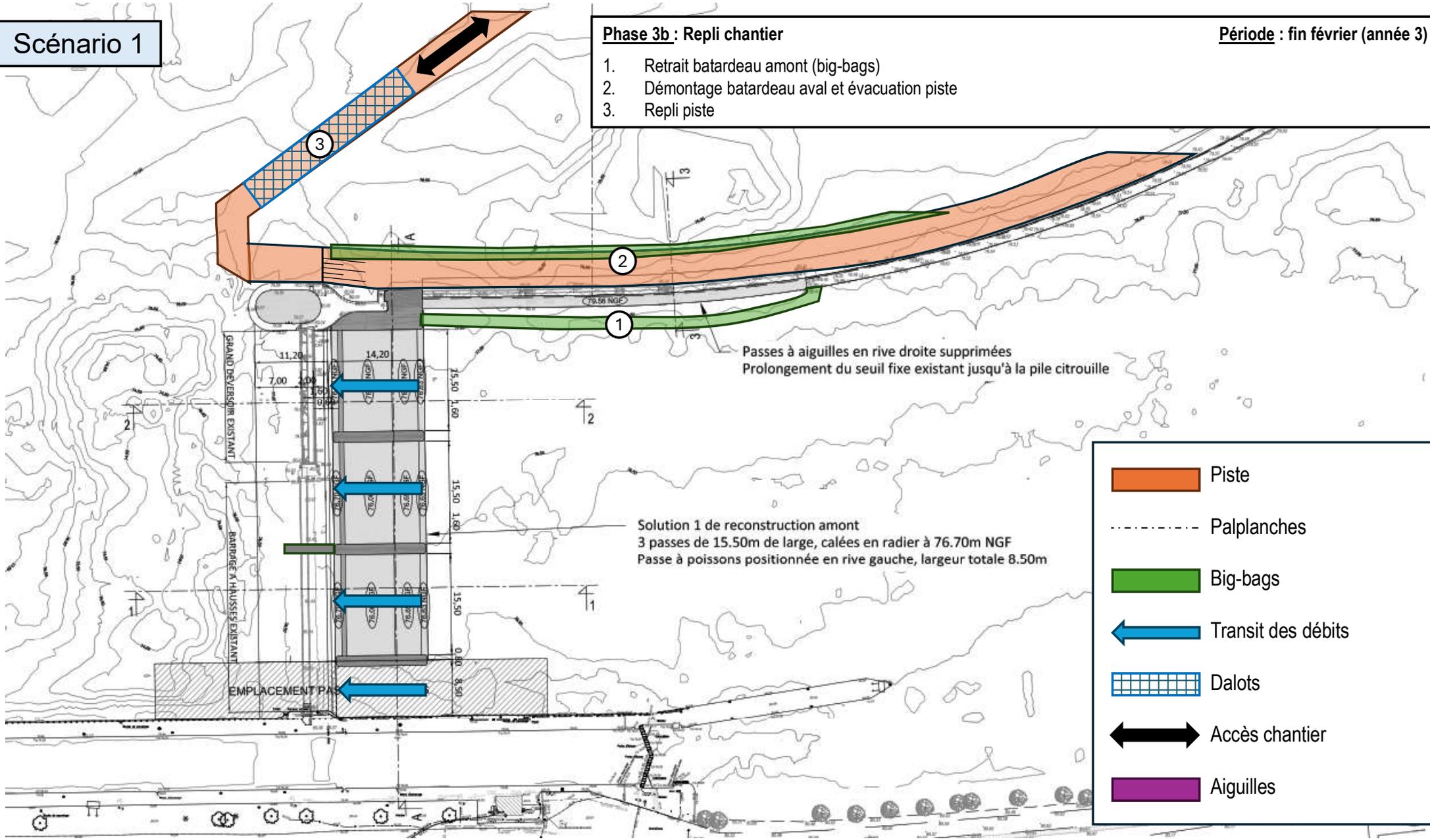
1. Réalisation de la piste d'accès au pied des déversoirs et du batardeau aval (big-bags)
2. Maintien des dalots pour équilibrer le niveau d'eau aval dans l'enceinte (enjeux environnementaux)
3. Démontage des passerelles des petits déversoirs depuis l'aval, et démarrage des travaux de confortement du seuil fixe existant (depuis l'aval)
4. Réalisation du batardeau amont (big-bags) depuis la plateforme aval
5. Démontage des fermettes et aiguilles des petits déversoirs, déconstruction des piles existantes, et travaux de prolongation du seuil fixe



Scénario 1

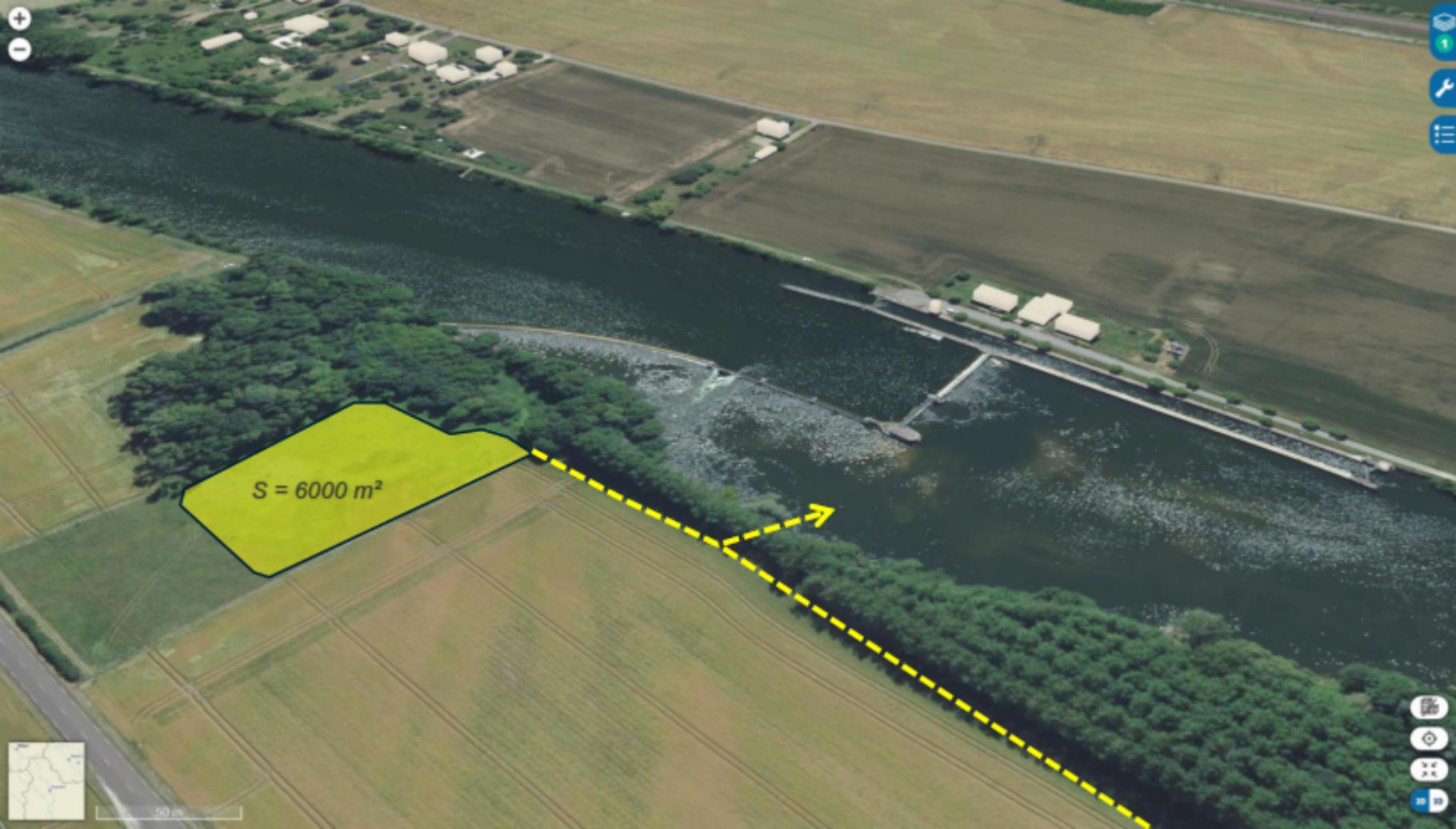
Phase 3b : Repli chantier **Période : fin février (année 3)**

1. Retrait batardeau amont (big-bags)
2. Démontage batardeau aval et évacuation piste
3. Repli piste





$S = 6000 \text{ m}^2$



$S = 6000 \text{ m}^2$



50 m

